



Le mot du Maire



Chères Mervaloises, chers Mervalois,

C'est avec beaucoup de reconnaissance et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous dans ce Trait d'Union, à la suite de l'élection pour laquelle vous m'avez renouvelé votre confiance dans les fonctions de maire.

Je tiens à vous en remercier sincèrement. Par votre mobilisation et l'ampleur du soutien exprimé, vous avez envoyé un message clair et porteur d'espoir. Cette confiance nous oblige et guidera pleinement notre action au service de notre village.

J'aborde ce nouveau mandat dans un esprit d'écoute, de respect et de travail commun au service de l'intérêt général.

Le conseil municipal est désormais installé. Je salue l'ensemble de ses membres : les conseillers de la majorité (16), une équipe déterminée et déjà pleinement engagée dans la mise en œuvre de notre projet, ainsi que les élus de l'opposition (3), dont la contribution participe à la vitalité du débat démocratique local. Tous œuvrent, chacun à leur place, à la vie de notre commune.

Je souhaite également remercier très chaleureusement mon équipe et mes colistiers pour leur engagement tout au long de la campagne, ainsi que celles et ceux de notre liste qui, sans siéger aujourd'hui, ont contribué à cette dynamique collective.

J'adresse enfin mes remerciements aux élus sortants pour le travail accompli au service de la commune durant leur mandat.

Le temps de l'élection est désormais derrière nous. Place au travail.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous serons pleinement mobilisés pour répondre aux besoins du quotidien, accompagner les projets utiles à tous et préparer l'avenir de notre village, dans un esprit d'écoute, de proximité et de responsabilité.

Dans cet esprit, le conseil municipal élabore le budget communal. Il traduit concrètement nos engagements, en conciliant maîtrise des dépenses, maintien de la qualité des services et préparation des projets à venir pour notre village.

Nous agissons avec constance et détermination, toujours guidés par l'intérêt général, afin de préserver la qualité de vie qui fait la force de notre commune et de renforcer son dynamisme et sa solidarité.

J'accueille cette responsabilité de Maire renouvelée avec humilité, détermination et la volonté intacte d'agir pour le bien de toutes et tous. Soyez assurés de mon engagement total au service de chacune et chacun d'entre vous.

Très cordialement,

*Stéphane Guyod
Maire de Meroux-Moval*

Horaires de la Mairie

- **Lundi : fermé au public**
- Mardi : 13H30-18H00
- Mercredi : 13H30- 17H00
- Jeudi : 8H30- 12H00
- Vendredi : 8H30-12H00
- Samedi : 10H-12H00



URGENCES

**Sapeurs-pompiers, Samu, Police-secours,
Gendarmerie**

112

**Médecin de garde : 116 117
Centre hospitalier : 03.84.98.20.20**

LA VIE AU VILLAGE

Cérémonie du 8 mai

Le Maire et le Conseil Municipal vous convient à la cérémonie commémorative du **8 mai à 9H30 au Monument aux Morts, parvis de l'Eglise**. Elle sera suivie par une reconstitution orchestrée par l'association Souvenir et Amitié, place de la Mairie.



Le nouveau Conseil Municipal est en place

Suite aux élections municipales du 15 mars, le conseil d'installation de la nouvelle mandature s'est tenu le 20 mars.

M. Stéphane Guyod a ainsi été officiellement réélu dans ses fonctions de maire.

Mme Noémie Dubost, M. Christophe Henny et Mme Emmanuelle Bohl ont été élus en qualité d'adjoints.

Pour votre complète information :

-Mme Dubost aura la charge de la solidarité, la jeunesse, les liens intergénérationnels et la vie locale.

-M. Henny s'est vu attribué comme délégations, les travaux, le cadre de vie et les services techniques.

-Et enfin, Mme Bohl se consacrera à la communication, l'éducation et la vie associative.

Les adjoints seront accompagnés de 3 conseillères déléguées qui assureront comme missions :

- Le fleurissement et l'intendance pour Mme Magris Sandrine.

- Le Trait d'Union et les réseaux sociaux pour Mme Mingardo Marie.

-Le Conseil Municipal des Jeunes et le lien inter jeunesse pour Mme Richert Jessica.

Le maire et ses adjoints sont à votre écoute et joignables via le secrétariat de mairie au 03 84 56 04 30 (aux horaires d'ouverture) ou par mail :

s.guyod@meroux-moval.fr

n.dubost@meroux-moval.fr

c.henny@meroux-moval.fr

e.bohl@meroux-moval.fr

Le nouveau conseil municipal est donc désormais pleinement installé et c'est avec détermination et esprit d'équipe que vos élus s'attacheront à poursuivre et développer les projets au bénéfice de l'ensemble des Mervalois et Mervaloises dans la continuité des engagements pris lors de la campagne électorale.

Rentrée scolaire 2026/2027

Les inscriptions pour la rentrée 2026-2027 aux écoles maternelle et primaire sont en cours. Elles s'effectuent en Mairie sur présentation du livret de famille, du carnet de vaccination à jour et d'un justificatif de domicile.



ANTS : Anticiper le renouvellement de vos titres d'identité !

A l'approche des vacances et des examens, les demandes de cartes d'identité et de passeports augmentent fortement, entraînant des délais plus longs en mairie. Il est donc important de vérifier la validité de ses documents et d'anticiper leur renouvellement. Prendre rendez-vous à l'avance permet d'éviter le stress et de voyager sereinement.

Rendez-vous sur : Meroux-moval.fr rubrique « demande CNI/ passeport ».



Tri-Logic Centre Est : Une nouvelle entreprise sur la commune

Arrivée à Meroux-Moval, rue de la liberté fin 2024, Tri-Logic Centre-Est est une entreprise spécialisée dans l'accompagnement des professionnels et des collectivités pour le tri et la réduction de leurs déchets, grâce à des solutions et équipements adaptés.

La petite équipe de 5 personnes est heureuse de s'installer sur la commune pour y développer son activité.



A noter : Tri-Logic ne collecte ni ne reprend les déchets. Aucun dépôt ne doit donc être effectué devant l'établissement.

JEUNESSE

Agil'Kid's : le retour de la baby-gym

À partir du mercredi 22 avril, le service jeunesse lance le dispositif Agil'Kid's avec le retour de la baby-gym à Part'Âges.

Des séances, organisées le mercredi matin pour les enfants de 0 à 10 ans (par tranches d'âge).

Les préinscriptions et demandes de renseignements sont à adresser à Émilie (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) : periscolaire@meroux-moval.fr.

👉 Places limitées

!! Deux séances d'essai offertes

Sourires d'ainés

Les adolescents du CREW ont eu la joie d'organiser déjà deux après-midi dansantes "sourires d'ainés" pour financer leur futur séjour estival.

Un temps où les générations se croisent et font connaissance.

Ils vous donnent rendez-vous vêtus de blanc pour la prochaine rencontre festive et dansante le mercredi 6 mai de 14h00 à 17h00 en salle Part'Âges.

Le droit d'entrée est fixé à 3euros avec collation.

Les places étant limitées, nous vous conseillons de réserver votre place auprès d'Emilie au 06.95.26.83.02

Chaque génération a quelque chose à offrir à l'autre.

Ne nous privons pas de développer les échanges intergénérationnels et le bien vivre ensemble.

TRAVAUX

Ilot central : Un chantier qui avance

Les travaux du nouvel équipement communal, destiné à la restauration scolaire et à des usages multiples, ont commencé en janvier. Après les étapes préparatoires, le chantier est désormais dans la phase de gros œuvre, incluant fondations et structure du bâtiment.

L'avancement respecte le planning et la coordination est efficace, sous la direction du cabinet Atelier 3D. Dans les prochaines semaines, le bâtiment prendra forme avec l'élévation des murs.

La commune reste engagée pour mener à bien ce projet, qui vise à améliorer durablement la qualité de vie et l'attractivité de notre village.

PUMTRACK

Accessible depuis fin janvier, le Pumptrack rencontre un vif succès et c'est rapidement devenu un rendez-vous incontournable pour les familles et les sportifs!

BMX, VTT, draisienne et trottinettes peuvent être utilisés sur cet équipement de plein air ouvert à tous. Afin que cet endroit reste un lieu convivial et agréable, merci de prendre connaissance des consignes de sécurité et de bon fonctionnement que vous trouverez sur le panneau installé sur site.

Nous vous remercions de respecter les horaires d'ouverture (9h/20h) afin de préserver la tranquillité des riverains.

A l'approche des beaux jours, les membres du Conseil Municipal des Jeunes et la municipalité vous souhaitent de profiter pleinement de ce nouvel espace de loisirs entre amis ou en famille.

Remarque: Les abords ayant été engazonnés récemment, merci de ne pas y marcher ou y rouler afin de

permettre une pousse optimale du gazon pour rendre cet endroit encore plus agréable !



LE COIN DES ASSOCIATIONS

Une Rose, Une Espoir

L'association Une Rose Un Espoir organise son opération solidaire annuelle les 25 et 26 avril. Le principe est simple : les motards bénévoles proposent aux habitants une rose contre un don minimum de 2 €. Les dons récoltés sont intégralement reversés, par l'intermédiaire de la Ligue contre le Cancer, à l'Hôpital Nord Franche-Comté de Trévenans, afin de financer du matériel médical. Les participants seront facilement identifiables grâce à leur badge, leur gilet fluorescent aux couleurs de l'association et leurs tirelires scellées (aucun rendu de monnaie n'est possible). Pour cette 18^e édition, deux projets hospitaliers pourront être soutenus : l'acquisition d'un endoscope thérapeutique (projet porté par le Dr Spicarolen) ; l'acquisition de quatre sondes vaginales (projet porté par le Professeur Gay). Passage dans la commune – samedi 25 avril : Devant l'église (côté Meroux) : de 10h20 à 12h25 Devant l'ancienne mairie déléguée (côté Moval) : de 11h25 à 12h25.

Nous remercions par avance les habitants pour l'accueil réservé aux bénévoles et pour leur générosité envers cette action solidaire. Plus d'informations : Facebook « Une Rose Un Espoir secteur 90 »



ASDAM

L'ASDAM organise son traditionnel vide grenier le 14 mai 2026 de 7H à 17H au stade de foot d'Andelnans. Buvette et petite restauration sur place. Renseignements et réservations au 06.20.18.36.89 ou par mail : manifestation@asdam.fr



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Nuisances sonores

RAPPEL. Pour notre village, les horaires autorisés pour les particuliers lors de l'utilisation d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore sont les suivants :
Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
Et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h
Merci à chacun de respecter le bien-être de ses voisins.

Dans le cadre d'une activité professionnelle, les horaires autorisés sont 7h-20h sauf dimanche et jours fériés. Arrêté n°100/2019 article 2



Recensement militaire : Pourquoi, quand comment ?

Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile. Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille. **Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.**



ETAT CIVIL

Décès :

- M. Dominique CASTALAN décédé le 19 janvier 2026
- M. Francois GIRODS décédé le 23 janvier 2026
- M. Fernand THIRIAT décédé le 16 février 2026
- Mme Françoise MONNIN veuve COURTOT décédée le 18 mars 2026

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles

